

Conseil Municipal du 17/11/2022

A 17H, Monsieur Marteau DG de la Cove vient présenter les projets de Pôle territorial et d'optimisation de la collecte des déchets (implantations des points d'apport volontaire).
Discussion, questions et débat.

Début du conseil municipal à 18h30

Présent(e)s : Céline Drut,, Michel Mazaloubaud,, Anne Caroline Mazaloubaud,
Véronique Cunty, Claudine Faravel, Lionel Fumat, Caroline Chochois, Anik V Souchière,
Éric Ughetto, et Monsieur le Maire Michel Meffre.

Excusé(e)s : Anne Sophie Ay (Pouvoir à A. V Souchière), J. Boudier (Pouvoir à M. Meffre),
M. Boutière (Pouvoir à AC. Mazaloubaud), T Souchière V (Pouvoir à C. Chochois)

Absents : F. Haut.

Première délibération : pour un contrat de prestation avec la SPCAL d'Orgon concernant le ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique et leur transport vers le dépôt agréé, la capture de chats libres et leur transport vers la SPA.

Vote à l'unanimité

Deuxième délibération : Pour le projet de division parcellaire entre la commune et Mr Poggy. de la Baumette. Le géomètre a crée de nouveaux numéros de parcelles.

Il est demandé par les conseillers de pouvoir aller sur place et décider par la suite.

Vote à l'unanimité

Questions diverses :

- Travaux de séparation entre la bibliothèque et l'office du tourisme, création de toilettes séparées : devis en cours.
- Un artisan vient pour les toitures du Moulin et Salle des fêtes
- Arbres sur la place plantés vers le 28 novembre
- Restaurant Marceau : il a eu l'attribution de 3 places de parking, devant ses ouvertures, et à voir si durant ses jours de fermeture, il ne peut pas les libérer.
- Lecture par Mr Le Maire d'un courrier de Mr Thouement pour la demande d'achat du terrain de 33m2 jouxtant sa maison. Mr Thouement est présent au conseil et argumente. Nous en parlerons quand les échanges de parcelles seront actés et irons sur place voir le terrain concerné.

Fin de séance à 19h15